

Paris, Le 24 Juillet 2017

Chères consœurs, chers confrères,

Le CNOA¹ laisse supposer, par les déclarations de sa présidente Catherine Jacquot, son intention de supprimer le CIAF² juste après le congrès de l'UIA³ qui se tiendra à Séoul dans les premiers jours de septembre 2017... et juste avant les élections ordinaires.

Rappelons que le CIAF a été fondé en 2001 sous la présidence ordinaire de Jean François Susini qui estimait que la réunion des trois organisations représentatives des architectes, à savoir l'ordre et les deux syndicats représentatifs de la profession (UNIFA et Syndicat de l'Architecture) était en mesure de faire adopter des positions constructives tant au niveau de l'Europe, via le CAE⁴ que vis à vis des questions internationales via l'UIA.

Le CIAF a donc remplacé la section française de l'UIA.

Parallèlement, il permet le dialogue entre les trois instances représentatives des architectes français qui siègent à Bruxelles au CAE.

Les positions respectives des trois instances sont discutées préalablement et conjointement pour pouvoir peser efficacement sur des choix qui se présentent et qui pourraient aller à l'encontre de l'intérêt des architectes français.

Certains peuvent penser qu'ils ne se sentent pas concernés par ces actions internationales mais il faut comprendre que les conditions d'exercice de notre profession sont directement liées aux décisions prises par la Commission Européenne à Bruxelles, transcrites ensuite en droit français.

L'accès à la commande d'architecture, la rémunération du travail de l'architecte, les normes imposées n'ont pas la même transposition dans les divers états membres ! A partir de nos prises de positions à Bruxelles, nous pouvons agir auprès du gouvernement français.

Au niveau international, les règles qui régissent l'enseignement ou les concours sont édictées par l'UIA-UNESCO, et si nous n'exprimons pas nos propositions, nos réserves ou nos désaccords c'est tout le cadre de nos activités qui peut être impacté.

Au niveau culturel, chaque congrès de l'UIA voit la France se présenter au monde de manière dynamique avec un stand original, l'organisation de conférences et de débats qui recueillent une forte audience. Les sceptiques pourront interroger les représentants des 124 pays qui participent à la vie de l'UIA sur ce qu'ils pensent de la France.

Alors, que se passe-t-il dans la tête des élus du CNOA ?

Il faut tout de suite dire que le Conseil National n'est pratiquement pas informé de cette dimension « internationale » mais que la cabale n'est organisée que par le bureau actuel et relayée par la plupart des membres du conseil qui se contente de dire que le CIAF coûte cher... qu'il ne sert que d'agence de voyage pour ses délégués... qu'il ne fournit pas de bilan de ses actions... et que le CNOA pourrait à lui seul très bien gérer ce cadre international ! surtout à Bruxelles... En trois ans ni le CIAF, ni nos représentants auprès de instances internationales n'ont été invités à présenter leurs travaux devant le conseil de l'ordre ou devant la conférence des régions.

Le CNOA a une fâcheuse tendance à aller au-delà des prérogatives qui sont les siennes et si la période de paix, voire de bonne entente avec les syndicats devait prendre fin de son fait, alors lesdits syndicats ne manqueront pas de faire savoir les limites de ces prérogatives.

Le CNOA considère qu'il est le plus gros contributeur au CIAF et c'est exact. On doit simplement rappeler qu'il tient son argent de la cotisation obligatoire des architectes et que les militants des syndicats contribuent deux fois au financement du CIAF puisque chaque syndicat paie une cotisation au CIAF.

L'UNIFA et le Syndicat de l'Architecture appellent les élus et les candidats aux prochaines élections ordinaires à s'interroger sur la ploutocratie naissante du CNOA et à s'informer plus avant du vrai fonctionnement de l'international.

Nous demandons à ce que chaque liste se prononce sur le programme politique de l'ordre des architectes dans le domaine des relations internationales et européennes.

Lionel DUNET
Président du Syndicat de l'Architecture



Régis Chaumont
Président de l'UNIFA



¹ Conseil National de l'Ordre des Architectes

² Conseil pour l'International des Architectes Français Association entre le CNOA, l'UNIFA et le Syndicat de l'Architecture pour les actions internationales. <http://www.ciaf.fr>

³ Union Internationale des Architectes ONG créée en 1948 qui a son siège à Paris et qui regroupe actuellement 124 pays en 5 régions. <http://www.uia-architectes.org>

⁴ Conseil des Architectes d'Europe. Association qui regroupe les 27 pays de l'union, qui a son siège à Bruxelles et qui agit comme lobbyiste auprès de la commission européenne. <http://www.ace-cae.eu>